



vous accompagner

► Solidarité transport, un partenariat entre la MSA et les associations locales



Association culturelle et familiale de Juvigny-le-Tertre



MSA Côtes Normandes - Service Communication - © photos : MSA CN - 06/2019

# Solidarité transport

■ dans la Manche



Contact Familles Rurales :

Tél. 06 68 14 95 59

# Solidarité Transport

Un service de transport assuré par des bénévoles.

## Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes sans moyen de locomotion, non imposables sur le revenu et adhérentes à une association partenaire de Solidarité Transport (voir partenaires au verso), quels que soient leur âge et leur régime de protection sociale.

## Pour quoi ?

Pour accompagner les personnes dans des déplacements occasionnels, hors dimanches et jours fériés :  
visites de convivialité, achat de médicaments, démarches administratives et sociales, visites médicales...

Sont exclus les transports pris en charge par l'assurance maladie, les caisses de retraite, les mutuelles, etc...

## Où ?

Dans un rayon géographique limité.

Votre lieu de départ ou d'arrivée doit se situer sur le territoire concerné.

## Quelle sera votre participation ?

- L'adhésion annuelle à une association partenaire de Solidarité Transport.
- Une participation aux frais de déplacements du bénévole.

Un reçu vous sera remis par le bénévole.

Services Solidarité Transport en 2019

